

Suivi des orientations
États généraux des femmes de 2018

Mise en contexte

Ce document présente le suivi des recommandations adoptées lors des États généraux des femmes de 2018 (EGF 2018). Normalement, les EGF visent à adopter quelques orientations qui guideront le Comité des femmes et le SPGQ dans ses travaux pour les quatre prochaines années. Or, lors des EGF 2018, plusieurs recommandations allant au-delà des orientations, ont été adoptées. Comme il y avait une préoccupation de ne pas dénaturer le travail des membres, il a été décidé de construire un plan d'action à partir des recommandations. Ainsi, les recommandations ont été regroupées sous des orientations, objectifs et moyens. Vous retrouverez la même numérotation et la même formulation que dans le bilan des EGF 2018 adopté à l'Assemblée des délégué(e)s syndicaux (ADS).

La colonne « réalisations » vous permettra de constater les travaux des quatre dernières années. Bien que la moitié de cette période couvre le début de la pandémie, la majorité des recommandations ont été mises en œuvre.

Atelier 1 : La relève est là!

Orientations	Objectifs	Moyens	Réalizations
<p>1.6. Que le SPGQ développe une relève féminine engagée dès son arrivée, bien informée, qui s'exprime, qui prend sa place, qui comprend bien les enjeux syndicaux et qui accède proportionnellement aux postes de décision et de consultation du Syndicat.</p>	<p>1.1. Que le SPGQ réaffirme sa position de leader en redéfinissant le féminisme à travers les revendications modernes.</p>		<p>Une conférence sur l'identité de genre a été offerte lors d'un Réseau des femmes.</p> <p>Le SPGQ a mené une campagne afin de revendiquer 10 jours de congé payé pour les victimes de violence conjugale. Cette campagne a permis de rassembler les organisations syndicales et des organisations de la société civile.</p> <p>Actions :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Dépôt d'une pétition à l'Assemblée nationale par Manon Massé, appuyée par Isabelle Melançon et Méganne Perry-Melançon. • Rencontre avec le ministre Boulet. • Interventions dans plusieurs médias. <p>Les orientations suivantes, adoptées en congrès, permettent de mettre en œuvre ces recommandations :</p> <p>D1 Que le SPGQ s'engage à consolider ses collaborations avec les différents regroupements de la société civile et se pose activement en défense des droits individuels et collectifs, notamment par les moyens suivants :</p>

Orientations	Objectifs	Moyens	Réalizations
			<ul style="list-style-type: none"> • Offrir de la formation aux personnes déléguées au sujet de la diversité, de l'inclusion, de la discrimination et des droits humains, ainsi que de l'information auprès des membres. • Mieux connaître le portrait des membres. • Sensibilisation auprès des ressources humaines des différents employeurs sur les enjeux de diversité et d'inclusion. • Être plus visible en collaborant à différents événements liés aux différentes minorités. • S'assurer que le SPGQ soit un modèle quant à la représentation des différentes minorités dans ses instances. <p>V2 Que le SPGQ affirme que l'équité salariale est un enjeu primordial et qu'il prenne les moyens pour lutter contre les discriminations systémiques, notamment :</p> <ul style="list-style-type: none"> • En faisant des représentations auprès du gouvernement pour qu'il exige des employeurs plus de transparence au moyen de reddition de comptes lors des exercices d'équité, et pour que les plaintes soient traitées dans un délai maximum de trois ans • En se dotant d'outils de veille et en documentant les facteurs et enjeux liés à l'équité;

Orientations	Objectifs	Moyens	Réalizations
			<ul style="list-style-type: none"> • En établissant un processus de reconnaissance de l'expérience à l'embauche afin qu'elle ne soit plus laissée à la discrétion du gestionnaire et de ses biais cognitifs; • En menant une étude comparative sur la discrimination entre les diverses entités gouvernementales; • En protégeant activement et en incluant les groupes discriminés selon la Charte des droits et libertés, et ce, en enchâssant le nouveau PAÉ dans ses statuts et règlements; • En s'associant à d'autres syndicats pour agir dans un cadre éthique commun et bienveillant. <p>V3 Que le SPGQ se positionne comme allié des mouvements sociaux se portant à la défense des droits collectifs et de l'environnement, en étant à l'écoute des minorités, quelles qu'elles soient. En effet, les voix dissonantes sont une force sur laquelle s'appuyer pour débattre dans notre société.</p> <p>Que le SPGQ soutienne l'autonomisation des femmes, des jeunes et des personnes racisées et issues de la diversité ou de tout autre groupe discriminé dans son sein, dans une perspective de renouvellement du mouvement syndical.</p>

Orientations	Objectifs	Moyens	Réalizations
			<p>Pour ce faire, le SPGQ pourrait entre autres :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Organiser des activités thématiques informelles afin de faciliter les échanges entre les membres, ce qui favoriserait la motivation; • Libérer davantage de membres et créer des fonds spéciaux pour faciliter leur engagement dans des causes collectives.
	1.3. Que le SPGQ augmente l'implication des jeunes femmes de tout horizon (régions et diverses origines).	1.2 Que le SPGQ instaure des moyens favorisant la parité réelle entre les femmes et les hommes dans tous les postes syndicaux.	Le Programme d'accès à l'égalité est toujours mis en œuvre. Celui-ci favorise la participation des femmes aux instances du SPGQ tout en donnant des outils au Syndicat afin de maintenir les acquis. De plus, des postes sont toujours réservés aux femmes dans les statuts et règlements.
	1.5. Que le SPGQ se dote de moyens nécessaires pour mobiliser les femmes et sensibiliser les hommes, les communautés	1.4. Que le SPGQ élabore une stratégie de communication moderne adaptée à la relève féminine syndicale pour que celle-ci soit bien informée et puisse s'engager.	<p>Une conférence sur la prise de parole a été offerte aux membres du Réseau des femmes.</p> <p>Une nouvelle publication est offerte mensuellement aux membres du Réseau des femmes, mais aussi disponible sur le site Internet du SPGQ. L'IntersectionnEL-LES vise à informer les membres des enjeux sociaux pouvant interagir avec les enjeux syndicaux.</p> <p>Dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, différentes activités sont organisées :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Activités dans les sections (sauf depuis le début de la pandémie). En moyenne, 35 activités sont offertes annuellement.

Orientations	Objectifs	Moyens	Réalizations
	culturelles ainsi que les différents groupes aux enjeux féministes afin d'augmenter l'implication des femmes au Syndicat.		<ul style="list-style-type: none"> • Depuis le début de la pandémie, le SPGQ offre 250\$ par section et organisme afin de faire un don dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes. • Plus de 25 conférences animées par la conseillère à la condition féminine. • Conférence offerte lors du CS de mars à l'ensemble des représentantes et représentants de sections. <p>Lorsque pertinent, de l'information est partagée dans le Flash-Info.</p>

Atelier 2 : On est capables!

Orientations	Objectifs	Moyens	Réalizations
<p>2.1. Que le SPGQ développe le leadership exercé par les femmes.</p>	<p>2.3. Que le SPGQ augmente la présence des femmes dans les postes décisionnels et stratégiques en milieu syndical, professionnel et social.</p>	<p>2.2. Que le SPGQ assure le transfert d'expertise syndicale auprès des nouvelles déléguées par des mesures d'accompagnement adéquates. Ceci, pour augmenter la confiance des déléguées, augmenter le partage d'information et les aider à éduquer et recruter des membres.</p>	<p>Cette recommandation n'a pas été mise en œuvre.</p>
		<p>2.5. Que le SPGQ augmente le nombre de candidates féminines, qu'il informe et éduque les femmes quant à l'importance de leur rôle et de leur place au sein du Syndicat.</p>	<p>La conseillère à la condition féminine et la conseillère à la formation ont développé une formation « Femmes et syndicat » afin de tracer l'historique des femmes dans l'histoire du syndicalisme québécois.</p>
	<p>2.4. Que le SPGQ développe une stratégie pour rendre visible et valoriser l'implication des femmes dans les sections, pour les informer et les motiver à s'impliquer.</p>		<p>Cette recommandation n'a pas été mise en œuvre.</p>

Atelier 3 : On y va!

Orientations	Objectifs	Moyens	Réalizations
	3.1 Que le SPGQ accroisse l'impact et le rayonnement du Réseau des femmes, du Comité des femmes et en préciser la distinction.	3.4 Que le SPGQ accorde et donne les moyens pour donner plus de visibilité et plus d'accompagnement et d'outils pour mieux soutenir les répondantes du Réseau des femmes.	Pour y arriver, il aurait fallu augmenter le budget accordé au Réseau des femmes. Or, il n'a pas été possible de le faire.
		3.11 Que le SPGQ augmente les moyens et ressources pour mieux soutenir le comité des femmes.	Le dossier de la condition féminine relève maintenant du service de la vie syndicale qui est constitué de quatre personnes conseillères et d'une adjointe. Le SPGQ a augmenté ses partenariats avec des organismes de la société civile.
	3.10 Que le SPGQ mette en place les moyens pour atteindre l'égalité dans la participation des femmes dans la structure syndicale.	3.2 Que le SPGQ s'assure de l'ajout aux Statuts et règlements de l'obligation de présence des représentantes substitues au conseil syndical.	Cette demande n'a pas été déposée au Congrès.
		3.3 Que le SPGQ ouvre des postes vacants aux membres et non seulement aux délégués.	Il est déjà possible de le faire.

Orientations	Objectifs	Moyens	Réalizations
		3.5 Que le SPGQ mette en place des moyens pour favoriser l'alternance de la présence de tous les membres de l'exécutif de section au conseil syndical.	Cette recommandation est déjà en place et le SPGQ continue d'encourager cette pratique.
	3.6 Que le SPGQ change la culture du syndicalisme à l'interne pour l'adapter aux réalités des femmes (mesures de conciliation travail-famille, susciter la participation des femmes pour être présidente d'assemblée, formation pour les femmes, apporter plus d'importance au sujet des femmes).		Rencontre exploratoire avec Concilivi afin de présenter les services et en connaître davantage sur le sceau Concilivi. La conseillère à la condition féminine et la conseillère à la formation ont développé une formation « Femmes et syndicat » afin de tracer l'historique des femmes dans l'histoire du syndicalisme québécois.
	3.7 Que le SPGQ inclut dans le PAÉ des moyens concrets et des objectifs mesurables pour s'assurer d'atteindre une représentativité proportionnelle à tous les niveaux décisionnels et en faire le suivi.	3.8 Que le SPGQ mette en place une stratégie pour inscrire le PAÉ dans les Statuts et règlements et qu'il informe les membres de son utilité et de ses actions.	La conseillère à la condition féminine a participé aux travaux préliminaires de la réforme de la gouvernance afin d'assurer, entre autres, un suivi de plusieurs demandes entourant la représentation proportionnelle et le PAÉ. Les travaux sur la réforme de la gouvernance sont toujours en cours.

Orientations	Objectifs	Moyens	Réalizations
	<p>3.9 Que le SPGQ améliore la communication et fasse la promotion des actions, des outils, des postes, des réalisations faites pour et par les femmes, ou disponibles aux femmes, sans les noyer dans d'autres informations.</p>		<p>Une nouvelle publication est offerte mensuellement aux membres du Réseau des femmes, mais aussi disponible sur le site Internet du SPGQ. L'IntersectionnEL-LES vise à informer les membres des enjeux sociaux pouvant interagir avec les enjeux syndicaux.</p>